

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Product

**Type(s) de produit:** TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Numéro de l'autorisation:** FR-2021-0033

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0026274-0001

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	6
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	7

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

Vintastic Destructeur d'algues vertes
Rio Destructeur d'algues vertes
AH Destructeur d'algues vertes
Jumbo Destructeur d'algues vertes
COOP Destructeur d'algues vertes
PLUS Destructeur d'algues vertes
Gwoon Destructeur d'algues vertes
1 de beste Destructeur d'algues vertes
Groenland Destructeur d'algues vertes
Felicia Destructeur d'algues vertes
Delhaize Destructeur d'algues vertes
Loda Destructeur d'algues vertes
Kruidvat Destructeur d'algues vertes
Trekpleister Destructeur d'algues vertes
Una Destructeur d'algues vertes
W5 Destructeur d'algues vertes
Effekt Destructeur d'algues vertes
Superschoon Destructeur d'algues vertes
OKE Destructeur d'algues vertes
Kristal Destructeur d'algues vertes

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Burg Groep B.V.
	Adresse	Marconistraat 26 1704 RG Heerhugowaard Pays-Bas
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2021-0033 1-1	

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3**

EU-0026274-0001

**Date de l'autorisation**

13/08/2021

**Date d'expiration de l'autorisation**

12/08/2031

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

**Nom du fabricant**

Burg Groep B.V.

**Adresse du fabricant**

Marconistraat 26 1704 RG Heerhugowaard Pays-Bas

**Emplacement des sites de fabrication**

Burg Groep B.V. - Marconistraat 26 1704 RG Heerhugowaard Pays-Bas

Burg Essig GmbH - Preßburger Strasse 8 D-94315 Straubing-Sand Allemagne

Burg Vinegar Belgium NV/SA - Ramerstraat 26 B1760 Roosdaal Belgique

Burg Vinaigres SAS - 1-3 Zac Des Bregaudieres 17390 La Tremblade France

Burg Ocet s.r.o - Octarna Bzenec, U Bzinku 409 696 81 Bzenec République tchèque

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	2323 - Vinaigre
<b>Nom du fabricant</b>	Burg Groep B.V.
<b>Adresse du fabricant</b>	Marconistraat 26 1704 RG Heerhugowaard Pays-Bas
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Burg Azijn B.V - Marconistraat 26 1704 RG Heerhugowaard Pays-Bas
	Burg Essig GmbH - Preßburger Strasse 8 D-94315 Straubing-Sand Allemagne
	Burg Vinegar Belgium NV/SA - Ramerstraat 26 B1760 Roosdaal Belgique
	Burg Vinaigres SAS - 1-3 Zac Des Bregaudieres 17390 La Tremblade France
	Burg Ocet s.r.o. - Octarna Bzenec, U Bzinku 409 696 81 Bzenec République tchèque

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Vinaigre		Substance active	8028-52-2		100

### 2.2. Type de formulation

AL - Autre liquide
--------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	Peut être corrosif pour les métaux.
<b>Conseils de prudence</b>	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux

environnants.

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion/récipient en.... avec doublure intérieure.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Algicide – Surfaces dures poreuses

**Type de produit**

TP02 - Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

**Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée**

Elimination des algues vertes sur les surfaces dures poreuses (pavés, patios, béton,...)

**Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)**

Nom scientifique: Chlorophyta spp.  
Nom commun: Algues vertes  
Stade de développement: Pas de donnée

**Domaine d'utilisation**

Extérieur

Extérieur

**Méthode(s) d'application**

Méthode d'application: Versement ou pulvérisation  
Description détaillée:  
Versement ou pulvérisation

**Taux et fréquences d'application**

Taux d'application: 3L pour 10m<sup>2</sup>  
Dilution (%): 0  
Nombre et fréquence des applications:  
Prêt à l'emploi

Dose d'application : 3L pour 10m<sup>2</sup>

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteille en PET, PET recyclé, HDPE ou HDPE recyclé de: 500 mL - 750 mL - 1 litre - 1,5 litres – 3 litres - 4 litres - 5 litres

Uniquement pour les utilisateurs professionnels:

Bouteille en PET, PET recyclé, HDPE ou HDPE recyclé de 5 litres

Jerrycan en HDPE ou HDPE recyclé de 25 litres

Conteneur IBC en HDPE ou HDPE recyclé de 1000 litres

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

-

#### 4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

#### 4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 5. Conditions générales d'utilisation

## 5.1. Consignes d'utilisation

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- Appliquez le produit sur une surface sèche.
- Ne pas traiter par temps de pluie ou sur des surfaces gelées.
- Ne pas nettoyer les surfaces après traitement.
- Laissez le produit agir pendant au moins plusieurs jours.
- L'efficacité est observée jusqu'à quatre mois après application. En cas de ré-infestation, renouveler l'application.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

-

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau.
- Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INHALATION: si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du froid.
- Durée de conservation : 3 ans.
- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.



## 6. Autres informations

-
---